

Charleroi, le 11 mars 2024

Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI

Tél. : +32 (0)71 33 77 11
info@aviq.be

www.aviq.be

Regroupement des fédérations

A rappeler dans toute correspondance

Département Finances et juridique- Direction Du Financement
Nos réf. : AVIQ/DDF/EQMR/03.2024/Réponse courrier fédérations
Vos réf. : PD/im/003/2024
Contact : Tél : - +32(0)71 33 75 65 – Mail : appliweb@aviq.be
Permanence téléphonique de 9h00 à 12h00

Objet : Calcul de l'allocation forfaitaire, du décompte relatif au financement des mesures de fin de carrière et du décompte relatif au financement « 3^e volet »

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 28 février 2024 et ce dernier a retenu toute mon attention.

Afin de pouvoir palier aux différents problèmes mentionnés, un recalcul complet sera effectué par notre service pour l'ensemble des institutions. Celui-ci sera réalisé pour fin mars 2024, et la communication des décomptes finaux aux institutions sera effective lorsque le parcours comptable sera terminé.

Comme pour toutes communications en lien avec RVT, un mail « automatique » sera transmis aux institutions, leur indiquant qu'un nouveau forfait et que de nouvelles notifications sont disponibles.

En ce qui concerne le décompte relatif au financement des mesures de fin de carrière et le décompte relatif au financement « 3^e volet », aucune nouvelle notification ne sera générée pour les institutions qui ne seraient pas impactées par ces problèmes. Cela, dans le but d'éviter de perturber ces institutions via l'historique RVT.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise Lannoy
Administratrice générale,